

Comité Syndical du 11 décembre 2014

Extrait du registre des délibérations

- 14-135-CS Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 15 octobre 2014
- 14-136-CS Occupation d'une parcelle de l'Etablissement par la commune de Balbigny
- 14-137-CS Mise à disposition du Port de BULLY au profit du Syndicat Mixte de la Retenue du Barrage de Villerest
- 14-138-CS Convention entre EDF et l'Etablissement pour le partage des dépenses d'investissement et des frais d'entretien courants des parties communes de l'usine hydroélectrique et du barrage de Villerest
- 14-139-CS Adhésion de l'Etablissement à l'association France Dignes
- 14-140-CS Etude des vals de Loire dans le Giennois - Intervention de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Orléanaise (AUAO)
- 14-141-CS Participation au copilotage de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) des vals d'Authion et de Loire
- 14-142-CS Restitution en langue anglaise d'éléments d'information sur les travaux au titre de la plateforme Recherche/Données/Inform@tion du plan Loire III
- 14-143-CS Sécurisation de l'hébergement et de la maintenance du plateau collaboratif d'échange (PCE) du plan Loire III
- 14-144-CS Renouvellement de l'adhésion de l'Etablissement à ENVIROPEA
- 14-145-CS Attribution de financements « Rivières d'Images et fleuves de Mots » SOS Loire Vivante - ERN France
- 14-146-CS Attribution de financements « Festival de Loire 2015 » - Ville d'Orléans
- 14-147-CS Attribution de financements « Zikolak 2015 » - Association PERCURIFF
- 14-148-CS Attribution de financements « Festi'vapeur 2015 » - Association Le Chaudron
- 14-149-CS Attribution de financements « Installation d'un repère de crue » - SICALA 41
- 14-150-CS Attribution de financements « Classes Loire »

- 14-151-CS Affectation de crédits de reports
- 14-152-CS Décision modificative n°3 du budget principal 2014
- 14-153-CS Budget primitif du budget principal 2015
- 14-154-CS Budget primitif du budget annexe « exploitation des ouvrages » 2015
- 14-155-CS Contributions des collectivités membres 2015 – budget principal et annexe
- 14-156-CS Détermination du montant de la redevance soutien d'étiage 2015
- 14-157-CS Délégation permanente au Président pour les marchés publics
- 14-158-CS Programme d'actions SAGE Val Dhuy Loiret 2015
- 14-159-CS Programme d'actions SAGE Sioule 2015
- 14-160-CS Programme d'actions SAGE Yèvre-Auron 2015
- 14-161-CS Programme d'actions SAGE Loire en Rhône-Alpes 2015
- 14-162-CS Programme d'actions SAGE Loir 2015
- 14-163-CS Programme d'actions SAGE Cher amont 2015
- 14-164-CS Programme d'actions SAGE Allier aval 2015
- 14-165-CS Programme d'actions SAGE Cher aval 2015
- 14-166-CS Portage par l'Etablissement du SAGE du Haut Allier en phase de mise en œuvre
- 14-167-CS Portage par l'Etablissement du contrat territorial Val d'Allier en phase de mise en œuvre
- 14-168-CS Accord de principe pour le portage d'une étude de restauration de la continuité écologique sur l'axe Cher dans les départements d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher
- 14-169-CS Site du Veurdre - Renouvellement de conventions de subvention avec les Communes de Chantenay St Imbert et de Tresnay
- 14-170-CS Accroissement temporaire d'activité
- 14-171-CS Substitution d'un poste d'adjoint administratif principal de seconde classe

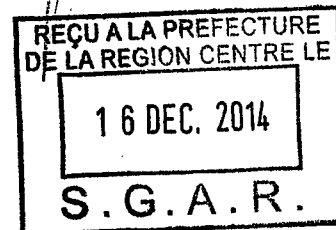
- 14-172-CS Prolongation du contrat du chargé de mission du SAGE Loire
- 14-173-CS Création d'un poste permanent d'ingénieur territorial
- 14-174-CS Modification du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire
- 14-175-CS Portage par l'Etablissement du volet « pollutions diffuses » du contrat territorial Val Dhuy Loiret

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le 18 DEC. 2014
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre le 18 DEC. 2014 ..
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**


Jean-Pierre LE SCORNET



№ 2662